

LYCEE PROFESSIONNEL LEON DE LEPERVANCHE
AVENUE RAYMOND MONDON
BP 1015
97828 LE PORT CEDEX

Téléphone: 0262 427 575

Télécopie : 0262 431 528

Mail : gestion.9740552g@ac-reunion.fr

CONSULTATION N°03/2013

POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION DE STRUCTURES D'ESCALADE SUR UNE SAE

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Ce document comporte 3 pages.

La procédure utilisée est celle de la procédure adaptée prévue par l'article 28 du Code des Marchés Publics.

1. OBJET : Achat et installation : structures d'escalade sur SAE existante

La consultation porte sur 1 lot

-lot 1, structures d'escalade sur SAE existante

le candidat doit répondre à tous les articles indiqués.

2. DUREE

Année civile 2013

3. DELAI ET DATE D'EXECUTION

Les délais d'exécution ne devront pas dépasser les 30 jours ouvrables.

Compte tenu des contraintes de fonctionnement du lycée, le planning d'exécution sera établi en concertation avec la direction de l'établissement avant le démarrage des travaux.

A la fin des travaux l'entreprise est tenue de remettre les documents suivants :

- Les guides d'utilisation et de maintenance,
 - Les certificats de conformité, classement et attestation des matériaux
- (La plaque de conformité de la SAE devra être apposée de manière visible)

**Les travaux devront impérativement être réalisés durant la période de vacances scolaires
(entre le 10/10/2013 et le 23/10/2013)**

Le planning d'exécution devra être soumis pour approbation avant commencement

Chaque candidat est tenu, avant la remise de son offre, de visiter les lieux et de faire toutes les investigations qu'elle jugera nécessaires pour établir ses prix. Compte tenu des contraintes de fonctionnement du lycée, chaque candidat devra prendre contact afin de s'y inscrire (service gestion) et être présent.

Une personne responsable fera visiter les lieux et signera le certificat de visite ci-joint au règlement de consultation. Il est rappelé que le certificat de visite est un document contractuel et qu'il devra obligatoirement être joint dans le pli de chaque concurrent.

4. PRIX

Les prix du marché feront apparaître le montant unitaire TTC suivant l'unité indiquée et le Total TTC.

Le présent marché est traité à prix ferme et pour la durée de celui-ci.

5. QUANTITES

Les quantités données sont des quantités maximales.

6. DUREE DE VALIDITE DES PROPOSITIONS

Le délai de validité des propositions est fixé à 90 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

7. CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation comprend les documents suivants :

- Le présent règlement de la consultation,
- Fiche descriptive du lot
- Le formulaire de candidature (DC 1)
- La déclaration du candidat (DC 2)
- L'acte d'engagement et ses éventuelles annexes (DC 3)

8. PRESENTATION DES OFFRES

Les candidats devront produire les documents suivants :

- le formulaire de candidature (DC 1) complété, daté et signé
- la déclaration du candidat (DC 2) complétée, datée et signée
- l'acte d'engagement, les devis et propositions financières et techniques
- le règlement de consultation daté et signé
- le cas échéant une délégation de pouvoir ou de signature établie par le représentant légal du candidat.
- les fiches techniques
- un descriptif visuel de la proposition (simulation, photos, ...)
- les propositions de prestations diverses (formation, affiche, démonstrations, documentations, ...)

Le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché devra produire dans un délai de 5 jours calendaires à compter de la réception de la demande du Lycée :

- Les certificats attestant la situation fiscale et sociale.
 - L'attestation concernant la capacité à concourir et le travail dissimulé.
 - La liste des produits prix public correspondant à l'objet du marché
- Les offres seront entièrement rédigées en langue française et l'unité monétaire utilisée est l'Euro.

9. CRITERES D'ATTRIBUTION DU MARCHE

Les offres seront appréciées en fonction des critères/sous-critères de sélection ci-après :

- valeur technique 50%, 100 points	- qualité-efficacité	60 points
	- ergonomie-esthétique	40 points
- prix 30% 70 points	- montant TTC de l'offre	70 points
- délai de livraison, prestations diverses 20%		30 points

10. CONDITION D'ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES

Les candidats transmettront leur offre sous pli cacheté à l'adresse suivante :

LYCEE PROFESSIONNEL LEON DE LEPERVANCHE
Service gestion
AVENUE RAYMOND MONDON
BP 1015
97828 LE PORT CEDEX

Avec la mention : » **NE PAS OUVRIR**

MAPA N° 03/2013 POUR ACHAT ET INSTALLATION DE.... ..

Les propositions devront être remises **avant la date du 20/09/2013** à 12 heures.

11. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour tout renseignement complémentaire concernant la présente consultation, les candidats peuvent s'adresser à :

M. LEGROS Jacky : Service Gestion / **02 62 42 75 38**

12. CONDITIONS DE REGLEMENT

Le mode de règlement est le **Virement administratif** sur présentation d'une facture en 3 exemplaires.

13. DIFFERENDS ET LITIGES

Tout différend pouvant naître de l'exécution du présent marché devra faire l'objet au préalable d'un règlement amiable.

Les litiges seront portés devant le tribunal administratif de SAINT-DENIS de la REUNION.

Le Port, le

Le Proviseur

Vu et pris connaissance

Date :

Signature du candidat :

Cachet de l'entreprise